



CHER(E) AMI(E),

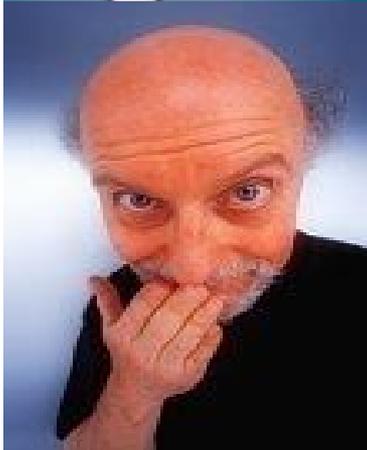
C'est avec grande tristesse que nous vous faisons part du décès d'un ami très cher qui se nommait BON SENS...



...et qui a vécu de très nombreuses années parmi nous.



Personne ne connaissait précisément son âge car le registre sur lequel était enregistré sa naissance a été déclassé, il y a bien longtemps, du fait de sa trop grande ancienneté.



Mais nous nous souvenons bien de lui,
notamment pour ses remarquables leçons
de vie comme :

« *Le monde appartient à ceux qui se
lèvent tôt* »

« *Il ne faut pas tout attendre des autres* »

Ou bien encore

« *Ce qui m'arrive est peut-être aussi ma
faute* »

Et bien d'autres encore...



BON SENS ne vivait qu'avec des règles simples et pratiques, comme :
« Ne pas dépenser plus que ce que l'on a »
et des principes éducatifs clairs comme :
« Ce sont les parents qui décident en final »



Hélas, BON SENS a commencé à perdre pied quand des parents ont commencé à attaquer des professeurs qui croyaient avoir bien fait leur travail en voulant apprendre aux enfants le respect et les bonnes manières

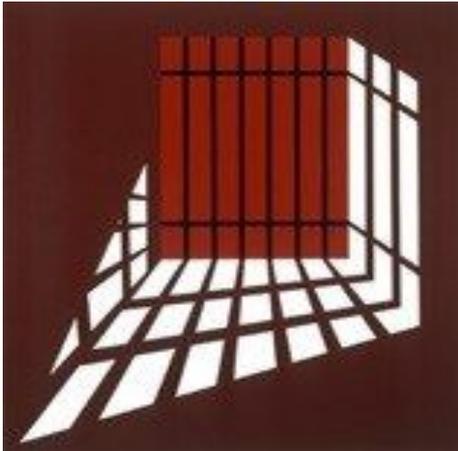




Ayant appris qu'un enseignant avait même été renvoyé pour avoir réprimandé un élève trop excité, son état de santé s'était encore aggravé



Sa santé s'était encore plus détériorée quand les écoles ont dû demander et obtenir une autorisation parentale pour mettre un pansement sur le petit bobo d'un élève, tandis qu'ils ne pouvaient plus informer les parents des autres dangers bien plus graves encourus par l'enfant



Enfin, BON SENS a perdu la volonté de survivre quand il a constaté que des voyous et des criminels recevaient un meilleur traitement que leurs victimes



Il avait aussi pris des coups, tant au moral qu'au physique, quand la Justice décida qu'il était répréhensible de se défendre contre un voleur dans sa propre maison, tant que ce dernier pouvait porter plainte pour agression et atteinte à sa propre intégrité physique





BON SENS a définitivement perdu toute confiance et toute attache à la vie quand il a appris qu'une femme, qui n'avait pas réalisé qu'une tasse de café chaud peut brûler, et qui s'en était renversée maladroitement quelques gouttes sur la jambe, a perçu pour cela une indemnisation colossale du fabricant de la cafetière électrique, qui a du licencier l'intégralité de son personnel.



Et comme vous le savez sûrement,
La mort de Bon Sens avait été précédée
par le décès :

- de ses parents Vérité et Confiance,
- de son épouse Discrétion
- de sa fille Responsabilité et celle de son fils Raison



Il laisse toute la place à trois faux frères nommés respectivement :

- « Je connais mes droits »
- « C'est la faute de l'autre »
- « Je suis une victime de la société »





Certes, il n'y avait pas foule à son enterrement car il n'existe plus beaucoup de personnes qui le connaissent vraiment, et peu se sont rendu compte qu'il était parti.



Mais si Vous, vous vous souvenez encore de lui et si Vous voulez raviver son souvenir, prévenez vos amis de la disparition de notre regretté BON SENS en faisant par exemple circuler ce faire part...

Sinon, ne faites rien !

D'autres sur:

Diaporamas-a-la-con.com

Le site des meilleurs diaporamas humoristiques

[Attention le passage du pointeur de souris dans ce cadre déclenche un lien vers le site]